## SYSTÈME D'APPEL TELEPHONIQUE AUTOMATIQUE

## **LE THOLONET**

Pour votre Sécurité, nous vous demandons de remplir cette fiche de renseignements et de la déposer au CCAS pour permettre aux services de secours (Pompiers, Gendarmerie, Police Municipale) et de sauvegarde (Commune) de vous venir en aide en cas d'évènement grave. Elle sera conservée en toute confidentialité (les élus et les employés municipaux ayant accès à vos données personnelles s'engagent à les garder confidentielles).

Vous devez indiquer votre numéro de téléphone fixe, même s'il est inscrit sur liste rouge, ainsi que votre numéro de téléphone portable et les numéros de téléphone des personnes vivant au foyer. Vous devez également indiquer votre adresse, indispensable pour une évacuation, et toute information utile aux équipes de secours, comme par exemple, le nombre de personnes à évacuer, ainsi que celles ayant une mobilité réduite ou nécessitant l'aide d'une tierce personne ou d'un véhicule adapté.

## FICHE DE COLLECTE DES NUMEROS D'APPEL POUR LES SERVICES D'ALERTE PAR TELEPHONE

Je soussigné  NOMPrénom  Demeurant :
Je réside dans la commune de LE THOLONET et j'autorise toute personne mandatée par le M. le Maire à me téléphoner
lors d'un évènement majeur : inondation, feux de forêt, intempéries de niveau rouge et pour un test annuel de paramétrage.
Mon numéro de téléphone fixe :
Mon numéro de téléphone portable :
J'ai un moyen de locomotion : OUI □ NON □
Je ne peux pas me déplacer seul(e) : OUI □ NON □
J'ai besoin d'un véhicule adapté au transport de personnes handicapées : OUI □ NON □
Autres personnes vivant au foyer avec un téléphone portable, dont enfants (si accord parental) :
NomPrénomN° de téléphone :
NomPrénomN° de téléphone :
NomPrénomN° de téléphone :
NomPrénom
Nombre total de personnes vivant au foyer :
Autres renseignements, remarques, commentaires ou suggestions :
Fait à le le
Signature
Fiche à remplir et à retourner rapidement au CCAS, Espace G. Duby 859, Ave. Paul Jullien Palette 13100 Le THOLONET (boîte aux lettres à l'extérieur du bâtiment);